et inondable, tout à fait inadéquate pour un simple domaine rural. La vue aérienne des lieux montre très nettement plus à l'ouest des bâtiments, une sorte de petit ruisseau en provenance de Charlieu. Il semble toujours drainer une zone marécageuse qui se distingue encore assez clairement dans les prairies du côté oriental de l'ancien manoir. Cette eau pouvait donc tout à fait être canalisée vers une fortification, avant de s'écouler en direction du Sornin. De ce fait, la présence d'eau permettait à une maison forte d'avoir une grande protection grâce à de larges douves empêchant toute approche. Philibert des Verchères, qui naquit vers 1500, est qualifié de seigneur de Lentigny et de Rongefer. De son union avec Louise Treille naquit en 1525 une petite fille, prénommée Claire. Celle-ci porta Rongefer en dot, le 15 février 1550, à son époux Louis de Nompère, écuyer et seigneur du Mont. De ce mariage naquirent six garçons qui tous suivirent des carrières militaires. C'est leur petit-fils, Moyse, qui fonda la branche des Nompère de Champagny suite à son alliance avec Catherine de Montcorbier en 1648. Leur arrière-petit-fils, Jean-Baptiste, devint sous l'Empire le très fameux duc de Cadore. Dès le début du mois d'août 1589, les Nompère s'étaient rangés du côté du nouveau roi, Henri IV. Ce choix leur valut, en 1593, d'avoir leurs domaines saccagés par les troupes de la Ligue. Nous pouvons supposer que Rongefer eut peut-être à subir les mêmes affres que le château du Mont. C'est d'ailleurs durant cette période tourmentée que les Nompère perdirent toutes leurs archives. Le 8 janvier 1655, alors que Rongefer appartenait à Henri de Nompère, *le feu prit au domaine de Rongefer, joignant la maison seigneuriale dudit lieu, qui en a tout consumé le bastiment et les fourrages, en sorte que, quelque secours que l'on aye pu apporter, le tout a esté ruiné et perdu*. Les Nompère restèrent en possession de ces lieux jusque vers 1690. Ensuite, le domaine passa aux Du Meynet puis aux Royers. En 1720, Rongefer appartenait aux Berthaud de Taluyers et en 1775 à messire Camille-Joseph Desmares Levecq de Bretteville, lieutenant de cavalerie au régiment de Condé. Il fut le dernier seigneur de cette terre. De nos jours, l'ancien manoir de Rongefer présente plusieurs périodes de construction. La tour d'angle pourrait appartenir aux XIVe et XVe siècles ainsi que les murs du bâtiment nord, dont les fenêtres de l'étage avec leurs arcs surbaissés trahissent l'architecture du milieu du XVIIIe siècle, signe d'une restauration au siècle des Lumières. Côté levant, la porte principale surmontée d'un fronton surbaissé

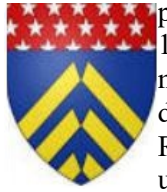

pourrait dater de la reconstruction qui suivit l'incendie de 1655. Elle possède en son centre un blason dont on devine au moins un chevron surmonté d'un chef. Il s'agit assurément des armoiries des Nompère de Champagny, qui ont rebâti Rongefer à la fin du XVIIe siècle. À droite de cette entrée, une petite canonnière permettait d'en sécuriser l'accès.

Document conçu et réalisé par Philippe Marconnet, novembre 2025

SUR LES TRACES DE Frédéric NOËLAS

Saint-Nizier-sous-Charlieu

Balade-conférence N°3

Vingt-troisième saison

9 novembre 2025

Saint-Nizier-sous-Charlieu

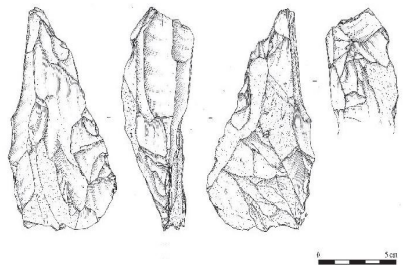

La terre de Saint-Nizier-sous-Charlieu semble avoir été habitée depuis au moins le Paléolithique supérieur. En effet, les frères Montet en 1978, puis Paul Perrève en 1991, firent de grandes découvertes au lieu-dit *La Grange Jobin*, où ils mirent en évidence un très rare site de taillage de silex datant du Badegoulien (-21 500 à -18 500). Dans son ouvrage *Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum* , Vincent Durant nous apprend en 1874 que durant l'Antiquité, la commune de Saint-Nizier-sous-Charlieu *était traversée dans toute sa longueur par la voie antique tendant de Charlieu à Autun et Nevers, en passant par Iguerande et Marcigny, voie qui, au Moyen Âge, prend le nom de magnum iter publicum*. Dans *Le Forez pittoresque et monumental*, Felix Thiollier précisait *qu'elle coupait le territoire des Varennes, où des fouilles pratiquées en 1857 ont rendu d'importantes substructions, deux bassins avec tuyaux de plomb, une mosaïque, des poteries et une monnaie de Dioclétien*. En 1882, lors de l'aménagement de la ligne de chemin de fer entre Pouilly-sous-Charlieu et Clermain, fut découvert un grand vase en bronze à patine argentée. Il fut récupéré par M. Vadon, alors propriétaire du château de Carillon, qui l'exposa longtemps dans ses collections d'objets antiques. Toujours d'après l'historien F. Thiollier, *cette station gallo-romaine avait conservé son importance durant le haut Moyen Âge, qu'il est vrai, comme l'affirment quelques historiens, que la reine Hermengarde, veuve de Boson, roi de Bourgogne et duc de Provence, y fit étape en 890 et y tint une cour plénière pour juger un de ses vassaux.* Mais c'est en l'an 1054 que l'on voit apparaître pour la première fois la *parrochia sancti Nicecii* dans une charte de l'abbaye de Cluny, précisant que cette paroisse était rattachée au diocèse de Mâcon.

Le village de Saint-Nizier vécut dans l'ombre de Charlieu jusqu'à ce qu'une riche famille bourgeoise de cette ville, les Mareschal, y favorise, vers 1280, l'implantation d'un couvent de frères franciscains. Ainsi vit le jour le couvent des Cordeliers. La finalité de cette pieuse fondation n'avait pour seul but de contrer la toute-puissance du prieuré bénédictin Saint-Fortunat et de ses dignitaires, dont l'autorité était mal acceptée par la bourgeoisie locale. En outre, la terre de Saint-Nizier-sous-Charlieu, où le vignoble était très prolifique, semble avoir été très appréciée par les notables charliendins. En effet, ceux-ci y possédèrent dès le XIIIe siècle des vigneronnages et y établirent leurs « maisons des champs », loin du tumulte de la cité, mais proches des voies de communication. Et de ce fait, la commune de Saint-Nizier est une terre de beaux manoirs et de châteaux, dont celui de Rongefer.

Rongefer

Curieusement, sur le cadastre de 1830, nous trouvons *Ronchefer* et non pas *Rongefer*. Il semble bien que nous soyons là, face à une erreur d'écriture, car le nom de *Rongefer* apparaît au XVIIIe siècle sur la carte de Cassini. Cette dernière montre très clairement le

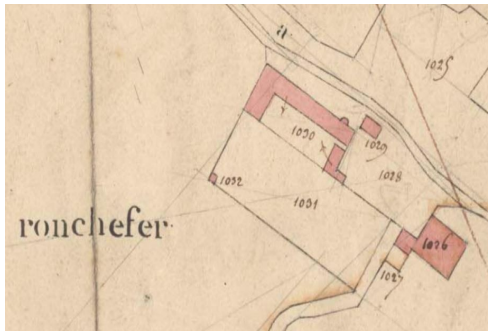

château de Rongefer avec sa bannière, ainsi que son moulin sur le Sornin identifié par le pictogramme en forme de roue crantée. Il fait face au moulin de Tigny, proche du château éponyme, les deux étant séparés par la route reliant Charlieu à Roanne par Jarnosse et Vougy. La voie de communication principale venant de Bourg-en-Bresse et menant au port de Pouilly-sous-Charlieu est identifiée en bas à droite, bordée de petits points. Cela signifie que nous sommes en présence d'une grande route ferrée, c'est-à-dire empierrée. Ce terme de *ferré* utilisé au XVIIIe siècle, désignait en règle générale des routes que l'on ne pouvait emprunter sans risque qu'en ferrant les chevaux. Ces deux voies ont fusionné au début du XIXe siècle pour former aujourd'hui la D. 487. De même la D.4 reliant Saint-Nizier à Charlieu et passant à l'arrière de l'ancien manoir de Rongefer n'est pas identifiée au XVIIIe siècle comme véritable route. Son tracé actuel date également de la première moitié du XIXe siècle.

Le manoir et ses seigneurs

Cette terre de Rongefer située entre Saint-Nizier et Charlieu appartenait au XVe siècle à la famille des Verchères qui portait un blason écartelé d'argent et d'azur. Malheureusement aucun document ne précise quel était l'aspect de Rongefer à cette époque. Avions-nous en ce lieu une simple exploitation rurale ou une maison forte ? Les auteurs des siècles passés précisent que la partie la plus ancienne remonterait au XVIe

siècle, ce qui semble tout à fait contestable. Car la tour d'angle subsistante accolée à un bâtiment massif pourrait tout à fait correspondre aux restes d'une maison forte des XIVe et XVe siècles, comme il en subsiste encore en Roannais. Il est même fort possible que l'ensemble formait à l'origine un petit quadrilatère avec des courtines flanquées de quatre tours d'angle, le tout possiblement entouré par des douves. Leur présence serait d'ailleurs confortée par son implantation au bord d'une zone marécageuse